

## LA LETTRE DE LA DSDEN 31

*La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1<sup>er</sup> degré.*

*Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.*

*(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).*

*En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...*

**À diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement**

### SOMMAIRE

- Evolution législatives - lutte contre l'épidémie de Covid-19
- Fonctionnement de l'école
  - ✓ Modalités d'inscription dans le dispositif PEJS – rentrée scolaire 2023
  - ✓ Organisation des stages de réussite – congés de printemps 2023
- Espace des personnels
  - ✓ Campagne d'avancement à la classe exceptionnelle – Personnels enseignants d'éducation et psychologues – Rentrée 2023
  - ✓ Offre de formation pour les candidats des concours internes exceptionnels de recrutement des professeurs des écoles session 2023
- Pédagogie et partenariat
  - ✓ Partenariat avec le musée des abattoirs
  - ✓ Foire internationale de Toulouse 2023
  - ✓ Cycle de conférences "Les rencontres des savoirs"
  - ✓ Ressources Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole
  - ✓ Webinaires EDD
  - ✓ Action SRIAS Occitanie : croisières en péniche sur le canal du midi

[Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

## Évolutions législatives – lutte contre l'épidémie de Covid-19

Des évolutions législatives concernant la lutte contre l'épidémie de Covid-19 entrent en vigueur ce 1er février 2023 :

1. L'isolement systématique des personnes testées positives au Covid-19 n'est plus requis
2. Le test de dépistage au 2ème jour pour les personnes contacts n'est plus requis
3. Les arrêts maladie liés au covid-19 : arrêt du dispositif dérogatoire de leur prise en charge par l'assurance maladie.

Il reste fortement recommandé, pour toutes les personnes testées positives au covid-19 et les cas contacts, de :

4. Respecter les gestes barrières (port du masque etc...)
5. Se faire tester
6. Éviter le contact avec des personnes fragiles

Restent fortement recommandées :

7. L'aération régulière des locaux
8. L'hygiène des mains (lavage régulier à l'eau et au savon pendant 30 secondes, gel hydro alcoolique en l'absence d'eau et savon)

⇒ [Note de service du 03/02/2023](#)

## Fonctionnement de l'école

- **Modalités d'inscription dans le dispositif PEJS – rentrée scolaire 2023**

Les familles qui souhaitent que leur enfant bénéficie de l'enseignement proposé au sein d'un pôle d'enseignement pour les jeunes sourds de l'académie sont invités à produire **avant le 15 avril**, un certain nombre de documents qui seront envoyés à l'adresse suivante : [pejs-toulouse@ac-toulouse.fr](mailto:pejs-toulouse@ac-toulouse.fr) (liste dans la note jointe)

Il est conseillé aux familles de prendre contact avec les établissements scolaires afin d'avoir une bonne connaissance de l'organisation des enseignements au sein du PEJS de l'académie de Toulouse avant de réaliser son dossier de demande.

⇒ [La note](#)

⇒ [Dossier MDPH](#)

- **Organisation des stages de réussite – congés de printemps 2022**

Les stages de réussite organisés pendant les vacances sont destinés aux élèves en difficulté et ne maîtrisant pas les connaissances et compétences-clés et tout particulièrement les élèves de CM1 et CM2.

Les sessions seront organisées sur la période des congés scolaires du **lundi 24 au 28 avril 2023** ou du **02 au 05 mai 2023**, pour une durée totale maximale de 15 heures réparties sur 1 semaine.

⇒ [Les circulaire écoles publiques et privées et les annexes format PDF](#)

⇒ [Les circulaire et les annexes format WORD](#)

Les professeurs des écoles volontaires, titulaires, souhaitant encadrer un stage de réussite feront acte de candidature au moyen de la fiche ci-dessous qui devra être retournée au directeur

⇒ [Fiche de candidature](#)

Le directeur complète le tableau ci-dessous qu'il adressera à l'IEN de sa circonscription

⇒ [Annexe 12 - Tableau récapitulatif écoles publiques](#)

⇒ [Annexe 12 - Tableau récapitulatif écoles privées](#)

## Espace des personnels

- **Campagne d'avancement à la classe exceptionnelle – Personnels enseignants, d'éducation et psychologue – rentrée 2023**

Aucun acte de candidature n'est à réaliser : il appartient désormais aux services académiques de déterminer l'éligibilités des agents au vivier 1.

Les agents remplissant la condition statutaire d'ancienneté d'échelon requise pour être éligible au titre du premier vivier sont invités par un message électronique via I-PROF, à vérifier ou compléter, le cas échéant, l'onglet « fonctions/missions » sur leur CV I-PROF ;

**Ces éléments devront être complétés du lundi 13 mars au lundi 27 mars 2023**

⇒ [La circulaire](#)

- **Offre de formation pour les candidats des concours internes exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles session 2023**

Des concours internes exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles sont organisés de 2023 à 2026. Ces concours exceptionnels permettront de recruter des professeurs des écoles ayant vocation à exercer dans les établissements d'enseignement publics et dans les établissements d'enseignement privés sous contrat. Pour la session 2023, les concours sont ouverts pour 3 académies : Créteil, Versailles et la Guyane.

Toutes les informations et les modalités d'inscription pour ces concours sont à retrouver [ici](#).

Pour accompagner les candidats à ces concours, une offre de formation en lien avec le CNED est proposée : les personnels intéressés peuvent faire remonter leur demande pour bénéficier de cette offre de formation [ici](#) avant le 23 mars 2023 17h.



## Pédagogie et partenariat

- **Partenariat avec le musée des Abattoirs**

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation de tous les publics à l'art moderne et contemporain, les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse poursuivent leur action de diffusion des œuvres des collections dans les établissements scolaires de l'Académie de Toulouse. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une exposition ou d'une intervention d'artiste dans votre établissement, sous certaines conditions.

Le mode d'emploi est à retrouver sur le site internet des Abattoirs [ici](#)

Dépôt du formulaire projet exposition ou intervention artiste par mail, **au plus tard le 15 mai**.  
Dépôt du formulaire Art en boîte (réservé aux écoles primaires) par mail, **au plus tard le 19 juin**.

**Pour tout nouvel établissement candidat au dispositif, une visite de l'établissement par l'équipe des Abattoirs doit précéder le dépôt de projet.**

Pour toute question et prendre rendez-vous, écrire à : [lesabattoirs.en.region@lesabattoirs.org](mailto:lesabattoirs.en.region@lesabattoirs.org)

- **Foire Internationale de Toulouse 2023**

**La Foire Internationale de Toulouse** revient cette année du 14 au 23 avril, avec un accueil des scolaires prévu du **lundi 17 avril au vendredi 21 avril 2023**.

A cette occasion, un village des sports sera présent sur place afin de proposer différentes animations aux élèves à savoir :

- Des défis découverte Sport & Olympisme
- Des ateliers sportifs et ludiques
- Et des goodies à gagner

**Cet évènement est gratuit** pour les élèves sous réserve de remplir impérativement le document que vous trouverez en [ici](#) **au plus tard le vendredi 07 avril 2023**.

La Foire Internationale de Toulouse aura lieu au MEETT, le parc des expositions de Toulouse Métropole, **accessible en transport en commun** (Tram ligne 1, arrêt parc des expositions).

- **Cycle de conférences : « les rencontres des savoirs »**

Dans le cadre du cycle de conférences « les rencontres du savoir », l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées vous propose le **mercredi 22 mars 2023 de 16h30 à 18h** une conférence de Frédéric Dupré, Maître de conférence à l'INSHEA, avec pour thématique : « cohérence des principes pour l'école inclusive : un regard didactique »

Inscription obligatoire (cf affiche)

⇒ [L'affiche](#)

- **Ressources Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole**

La semaine de la presse et des médias dans l'école approche. Pour cette 34<sup>ème</sup> édition, elle invite tous les enseignants et les élèves à s'emparer d'une nouvelle thématique « L'info sur tous les fronts ». Des ressources et des activités clés en main sont disponibles sur le [portail Académique de la Mission EMI](#) et sur [le site du CLEMI National](#). N'hésitez pas à vous inscrire aux [webinaires académiques d'accompagnement](#) qui ponctueront cette riche semaine :

- **Mardi 28 Mars 13h** Présentation et prise en main de la plateforme Wat, la Web Radio de l'Académie de Toulouse. Antoine Delinotte, professeur documentaliste chargé de mission à la DRANE présentera la plateforme, accessible à toutes les écoles et les établissements de l'académie pour enregistrer, stocker et diffuser vos émissions de radio.
- **Mardi 28 mars 17h30**, Cécile Varin experte des médias et des stratégies d'audience animera un webinaire sur « *Média, réseaux sociaux, journalisme : combattre sur le front de l'attention, grande priorité de l'information ?* » Après 20 ans de carrière en tant que journaliste et rédactrice en chef à Toulouse, elle dirige Solve une agence de conseil et formation marketing et contenus médias. Elle enseigne le journalisme et l'histoire des médias à l' Université Toulouse III - Paul Sabatier avec le CNRS et le Centre de Recherches sur la Cognition Animale.
- **Mercredi 29 mars 14h**, Antoine Tabard, Secrétaire Général Arcom Toulouse (Occitanie) « *L'Arcom et les enjeux de l'EMI, régulation et paysage de l'audiovisuel local* »

- **Webinaires EDD**

La mission académique EDD propose trois **webinaires**, à destination des professeurs du **primaire** et du **secondaire** :

- Le 22 mars de 14h à 16h, un **webinaire sur « le lien entre la biodiversité et le climat »**, par Sophie Bertrand, chercheuse en écologie marine à l'IRD - Institut de Recherche pour le Développement (informations et inscription sur [ici](#));
- Le 11 avril de 11h30 à 13h, un **webinaire sur « l'enseignement du climat à l'épreuve des médias »** par Delphine Poques, formatrice académique, et Monique Dupuis, IGESR en charge de l'EDD, webinaire proposé dans le cadre du printemps de l'EMI (informations et inscription [ici](#));
- Le mardi 11 avril de 17h30 à 18h45, un **webinaire sur « le traitement médiatique des risques majeurs »** par Jean-François Malange et Romain Baudé, formateurs EDD et chargés de mission à la DARM (Délégation Académique aux Risques Majeurs), webinaire proposé dans le cadre du printemps de l'EMI (informations et inscription [ici](#)).



- **Action SRIAS Occitanie : croisières en péniche sur le canal du midi**

La SRIAS Occitanie renouvelle en 2023, l'action "Croisières naturaliste sur le Canal du Midi".  
L'accès à cette action aura lieu uniquement par une pré-inscription en ligne à compter du **jeudi 16 mars 2023 à 13h00 jusqu'au Lundi 3 avril 2023 à 13h00 en cliquant [ici](#)**

L'ensemble du personnel éligible à ces actions de la SRIAS se définit comme tous les personnels relevant du ministère de l'éducation nationale :

- enseignants du premier et second degré, titulaires ou contractuels de droit public;
- personnels non enseignants, titulaires ou contractuels de droit public (inclus les AESH et AED rémunérés par les établissements mutualisateurs).

⇒ [La plaquette](#)



**[La mallette de la direction](#)**



## CONTACT

[directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr](mailto:directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr)

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36